



EADI Rétrospective & perspectives 2000-2010

La coopération européenne au développement à l'horizon 2020

Nouvelles de l'EADI

Sommaire

Editorial

EADI Rétrospective et perspectives 2000-2010 - Un rapport du Secrétariat à Bonn en Allemagne - *par Thomas Lawo, Secrétaire exécutif*

La coopération européenne au développement à l'horizon 2020

L'EADI gère un nouveau programme de recherches - *par Charlotta Heck*

Acteurs nouveaux ou émergents dans le développement international - *par Sven Grimm*

La politique européenne sur le changement climatique et la coopération au développement à l'horizon 2020 : des programmes convergents ? - *par Leo Peskett*

Politique de développement, sécurité énergétique et démocratie - *par Richard Youngs*

Nouvelles de l'EADI

Ecole d'été CERES / EADI - Sociétés robustes: systèmes complexes, institutions adaptatives et modes de subsistance durables

12e Conférence générale de l'EADI - Préparer l'avenir et gérer le changement dans les instituts de recherche et les think-tanks - *par Simon Maxwell*

Réseau doctoral de l'EADI

Nouvelles des Groupes de travail

Conférence sur la Mondialisation et le Développement Durable - Rapport

Nouveaux membres de l'EADI

Impressum

LA LETTRE D'INFORMATION EST PUBLIÉE DEUX FOIS PAR AN PAR:

L'Association Européenne des Instituts de Recherche et de formation en matière de Développement (EADI)
Kaiser-Friedrich-Str. 11
D-53113 Bonn, Allemagne
Tél.: (+49) 228 - 26 18 101
Fax: (+49) 228 - 26 18 103
Site web: www.eadi.org
Courriel: postmaster@eadi.org
Secrétaire exécutif: Thomas Lawo
Editeur responsable: Susanne von Itter
Courriel: itter@eadi.org

VERSION ANGLAISE:

Ute Reusch

VERSION FRANÇAISE:

Gilson Networks

IMPRESSION:

V + V Druck, Bonn

ILLUSTRATION DE COUVERTURE:

Charlotta Heck

Avec autorisation préalable de l'EADI, le matériel publié dans la Lettre d'Information de l'EADI peut être reproduit ou adapté, sous condition de ne pas le distribuer pour des raisons commerciales et si le nom de l'auteur / des auteurs d'origine est clairement mentionné.

Les articles n'engagent que les auteurs; les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'EADI.

Editorial

En considérant les réalités de la coopération au développement de l'Union européenne et de l'ensemble de la communauté mondiale de développement, l'année 2008 semble être "L'année de la trahison des promesses non tenues". La rhétorique de l'augmentation des niveaux d'aide au développement pour atteindre en 2015 les Objectifs du Millénaire pour le Développement est en contraste criant avec la dernière évaluation de l'OCDE sur le bilan des bailleurs d'aide au développement. La réalité n'est pas brillante ; les niveaux d'aide ont chuté en 2007. Cette tendance doit être renversée et contrée par des actions fortes venant tant des donateurs que des pays en développement.

Les buts de niveau d'aide officielle au développement ont été réaffirmés à maintes reprises aux sommets du G8 et de l'UE. Les années 2010 et 2015 ont été fixées comme étapes et aussi comme années seuil avec des montants d'aide au développement clairement quantifiables pour et par tous les pays donateurs. Le montant de 0,7 % du PNB reste le but presque mythique et il devrait être atteint en 2015. Voilà ce qui ressort des résolutions internationales.

En même temps, les pays en développement doivent intensifier leurs propres efforts pour maintenir l'ordre, et ce avec des gouvernements qui respectent les droits humains, l'état de droit et la bonne gouvernance, qui mettent fin à la guerre et qui forgent des accords de paix stables et solides. Les pays appelés 'développés' doivent fournir des conditions cadre propices au soutien de ces efforts et ils doivent aider à ce qu'ils se réalisent avec des accords correspondants et des structures appropriées incluant des régimes d'aide et de commerce réellement favorables aux pays en développement. Les nouveaux et les anciens engagements doivent être traduits en actes et convertis en faits. Pour ceci, on aura

besoin de réformes radicales de l'architecture traditionnelle de l'aide au développement, tout autant que des systèmes.

Comme nous ne pouvons pas connaître l'avenir, nous devons juger si la CE est sur le bon chemin en nous basant sur les derniers documents produits. "Le Consensus Européen", le document de politique générale de la Commission, du Conseil et du Parlement pour la Coopération européenne au développement a été largement décrit comme un document jalon, mais il reste un document obscur pour le grand public. La communication de mars 2006 intitulée "Aide de l'UE : fournir plus, mieux et plus vite" indique clairement comment les politiques doivent être mises en pratique par les différents acteurs. Ici aussi, il y a encore beaucoup à faire pour passer aux actes.

Et il y a aussi un message clair à l'encontre de l'EADI : il est capital d'aller vers une capacité de recherche européenne en matière de développement qui soit plus cohérente ('unifiée'). Les articles de Can Akdeniz et de Charlotta Heck sur notre navire amiral, ou pour parler en thème moins militaire de notre produit phare, à savoir la Coopération au développement de l'UE à l'horizon 2020, la EDC2020 (selon l'abréviation anglaise usuelle) en résumé, ce document offre une vue plus détaillée et une description de ces initiatives de l'EADI et il signale ainsi à la communauté de recherche quel est le tableau général.

Nous nous penchons tout spécialement sur ce qui est le noyau de ce numéro de la Lettre d'information de l'EADI : la Coopération dans la Recherche Européenne sur le Développement et les perspectives des ateliers sur le thème de 'la gestion du changement' tels que les développe ici Simon Maxwell,



Directeur de l' Overseas Development Institute à Londres, en tant que contribution à la Conférence générale de Genève.

En plus, nous offrons à la lecture dans ce numéro des rapports de nos Groupes de travail, ainsi que de notre séminaire spécial sur la Gouvernance pour le Développement Mondial, qui s'est tenu à Budapest en avril.

D'importantes décisions ont été prise par notre Comité exécutif lors de sa réunion annuelle à Helsinki ; elles seront brièvement résumées ici.

Nous sommes heureux de pouvoir vous faire parvenir en même temps notre Rapport annuel 2007 ; il vous offre un rapport détaillé sur une année importante.

Nous formulons les vœux de vous voir en juin à Genève !

Thomas Lawo
lawo@eadi.org

EADI Rétrospective et perspectives 2000-2010

Un rapport du Secrétariat à Bonn en Allemagne

Thomas Lawo, Secrétaire exécutif

Au moment où cette Lettre d'information de l'EADI va sous presse, nous sommes plongés dans les préparatifs pour la 12^{ème} Conférence générale et pour l'Assemblée générale de nos membres qui se tiendront à Genève. Ceci m'a incité à choisir cette formule d'article dans notre publication régulière pour présenter les points clé de mon rapport à l'Assemblée générale à tous les lecteurs, qu'ils soient membres ou collègues et compagnons de travail intéressés à notre association.

Gérer et diriger le secrétariat de l'EADI signifie avant tout devoir fonder notre travail sur les attentes de nos membres et reconnaître ce que notre direction a concentré dans le document officiel 'Programme de travail pour l'EADI'. Ce schéma pragmatique est traditionnellement présenté par le nouveau candidat ou la nouvelle candidate à la présidence, ensemble avec son équipe et reçoit l'approbation des Assemblées générales qui représentent la plateforme d'élection. C'est ainsi qu'il est alors redéfini et adapté par le Comité exécutif nouvellement élu en tant que 'leitmotiv' ou thème de guidance pour le travail à l'avenir.

Dans le "Programme de travail 2005-2008" actuellement en vigueur, Jean-Luc Maurer et le Comité exécutif ont fait un pas de plus en incluant une liste d'objectifs opérationnels (veuillez voir le tableau sur la page XX). C'est le devoir et la prérogative du président de faire rapport sur ces objectifs et sur les réalisations passées au cours de sa présentation à l'Assemblée générale.

Il est clair que le Secrétaire Exécutif et l'équipe du Secrétariat à Bonn doivent faire le point de toutes ces activités pour les mettre en pratique en tant que cadre général de travail qui doit guider nos efforts. Ceci ne signifie cependant pas que nous n'allons pas formuler de nouvelles idées et créer nos propres dynamiques. Bien entendu, le principe primordial pour l'EADI doit être le caractère adéquat et la qualité des services que nous offrons en tant qu'association de

professionnels dans la communauté de développement, avec une compétence et un profil spécifiques dans le domaine de la recherche et de la formation. C'est pourquoi, lorsqu'on se penche sur le passé et lorsqu'on envisage l'avenir, je vois les activités centrales suivantes sur lesquelles nous allons essentiellement concentrer nos efforts afin de fournir les services qui sont nécessaires et de haute qualité requis par l'EADI et nos membres:

1. Recruter de nouveaux permanents et créer une équipe au secrétariat

Après le déménagement du secrétariat de Genève à Bonn en 2000, des effectifs nouveaux ont dû être recrutés. Après une phase de départ modeste avec un assistant et un comptable à mi-temps, nous avons été graduellement en mesure de développer, d'intensifier et d'augmenter nos activités avec l'aide de stagiaires et d'assistants universitaires à court terme. Au cours des huit dernières années, nous avons accueilli en tant que stagiaires 40 jeunes adultes venus de 12 pays différents. Ces stages sont d'un mutuel intérêt ; je considère ainsi notre approche comme fournissant un exercice d'apprentissage concret et une sorte de préparation aux avantages futurs qui s'offrent en employant ces jeunes professionnels. Ayant réussi à décrocher plusieurs petits projets - et même de plus grands ces derniers temps - depuis 2005, nous sommes devenus capables de pouvoir engager du personnel. Ainsi, nous avons recruté et engagé un coordinateur de projet à plein temps et comme effectif professionnel additionnel quatre assistants de projets. Je considère la taille et l'assortiment de savoir et de compétences dans l'équipe actuelle comme étant quasi idéaux ; ces effectifs suffisent vu l'ampleur des projets et des tâches. En outre, des consultants en contrat à durée déterminée ont été embauchés pour des projets qui ont été attribués à l'EADI ou sont coordonnés par elle en tant que commanditaire légal et coordinateur. Le bâtiment très fonctionnel où

sont situés les bureaux nous a été gratuitement offert par la ville de Bonn jusqu'en 2024. Le secrétariat est de plus très bien situé pour favoriser le travail en équipe, et aussi nous sommes très proches de nos trois organisations hôtes situées à Bonn, DIE (Institut allemand de développement), InWent (Centre de formation pour le développement) et ZEF (Centre de recherche sur le développement) ainsi que du Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ).

2. Fournir des services efficaces pour l'association

Les membres doivent évaluer leur situation de membre de l'EADI et obtenir un retour adéquat pour leur investissement financier (leur cotisation, éventuellement leur cotisation premium) et pour le temps investi. Il faut qu'à l'avenir nous puissions susciter et développer un sentiment de co-propiété. Ceci se passe en général à la rencontre annuelle des Directeurs (qui a re-démarré à Ljubljana en 2002). C'est de ce type de rencontre que nous recevons plusieurs suggestions intéressantes pour entamer des actions conjointes telles que le Programme EDC2020, et dans un certain sens le projet EDC2020 financé par la CE, l'Accréditation des instituts, le Classement des revues périodiques spécialisées et le Réseau doctoral.

Les questions majeures pour toutes ces activités sont : comment pouvons-nous assurer que l'EADI soit un réseau efficace de membres, une plate forme pour les échanges et un franc débat ? Comment faire le lien entre la recherche universitaire, la théorie et la pratique du développement avec la prise de décision politique et l'action ? Les membres institutionnels et individuels de l'EADI doivent devenir les vrais actionnaires dans l'association. Ils pourraient ainsi diriger l'action et se sentir responsables de toutes les activités. Le meilleur moyen d'y aboutir semble être la possibilité qu'ils ont de participer à tout projet réalisé en collaboration et aux Groupes de travail - il y en

a 14 actuellement -. De plus on doit identifier et offrir aux membres des occasions de se réunir et de procéder à des échanges.

3. Acquérir plus membres, tant institutionnels qu'individuels

En 1999/2002, l'EADI comptait 400 membres ; ce nombre est descendu aujourd'hui à 380. Ceci reste bien en dessous de l'objectif du nombre d'institutions au sein de la communauté du développement. Suivant un aperçu effectué par le Secrétariat en 2005/2006, au moins 850 instituts en Europe rempliraient les critères d'adhésion à l'EADI. Quels sont donc exactement les besoins et les exigences de nos membres actuels et potentiels ? Pourquoi certains membres quittent l'EADI, qu'est ce qu'attendent les autres qui deviennent membres ?

Nous avons identifié ce domaine comme étant de la plus grande importance.

Un sous-comité avait suggéré une campagne d'adhésion sur la période triennale 2002-2005 et nous sommes passés à la phase opérationnelle à l'occasion de la Conférence générale de Bonn et de l'anniversaire de l'EADI (30 ans, 1975-2005). Le Président et le secrétariat ont accordé la plus haute importance à cette mission difficile durant la période de 2005 à 2008, et effectivement il semble que le chemin à parcourir soit long.

4. Renforcer les liens entre les membres

Une Assemblée générale avec une Conférence générale tous les trois ans, un séminaire annuel lié aux réunions du Comité exécutif, plus la Rencontre annuelle des Directeurs : ce sont là les lieux de débat que nous offrons en tant qu'association. Cependant, ceci ne semble pas être suffisant pour provoquer une collaboration active et des échanges professionnels intenses entre les membres. Pour aider l'EADI à développer une communauté vivante disposant de la compétence, de l'expertise et du savoir le plus moderne, nous avons besoin de créer plus de moments et de chances qui favorisent la collaboration, sur base de plateformes dynamiques et flexibles. On devrait développer plus d'ateliers thématiques, de conférences électroniques, de projets communs et d'alliances stratégiques comme l'EDC2020, les Ecoles d'été de l'EADI ou le Réseau doctoral. La recherche pluridisciplinaire est déjà un des plus importants facteurs d'attraction de l'EADI pour les membres potentiels et la communauté de développement

en général.

Nous portons notre intérêt principal sur les instituts, mais nous voulons aussi encourager les individuels (et les étudiants) à devenir membres et à participer. Les questions cruciales sont ici : quel est notre attractivité unique ? Quel est notre avantage comparatif ? Que devons nous offrir ? Avons nous besoin de plus de programmes attrayants pour relier et intéresser les gens au travail de l'EADI et de ses instituts membres ?

5. Soutenir les efforts des Groupes de travail

L'EADI s'enorgueillit de disposer de 14 groupes de travail. En couvrant un vaste éventail de sujets qui occupent les débats actuels sur le développement, ils forment le fer de lance et l'aspect le plus attractif de notre association. La rencontre annuelle/ atelier des responsables et des coresponsables de groupes de travail rattachée à la réunion du Comité exécutif est devenue un instrument utile pour renforcer la participation et créer davantage de liens entre acteurs engagés au sein de l'EADI.

Les échanges de vues après les Conférences générales de Ljubljana (2002) et Bonn (2005) ont débouché sur des interactions structurelles entre responsables de groupes de travail et membres du Comité exécutif afin de développer une solide et complète structure de soutien aux groupes de travail pour la prochaine conférence, celle de Genève.

Le secrétariat veut continuer à développer les instruments de communication électronique pour soutenir une communauté plus dynamique de Groupes de travail de l'EADI. Les questions principales à résoudre dans l'avenir pour nos discussions sont selon mon avis : Comment peut-on générer parmi nos membres plus d'intérêt pour ces groupes de travail ? Comment peut-on obtenir des groupes de travail plus dynamiques, faire que des collègues les animent et les dirigent, ou les codirigent et encouragent les discussions actives et la participation des personnes les mieux choisies dans leur travail ?

6. Développer une stratégie complète pour le site web et l'intranet

La communication par les médias électroniques a progressé énormément ces 10-15 dernières années. A Bonn, nous avons commencé par d'humbles moyens en employant prudemment les courriels et internet. A travers notre propre

site web, qui a été refondé en 2000 et avec des liens actifs vers d'autres domaines de notre travail et des réseaux extérieurs, nous avons dû rapidement nous placer nous-mêmes dans cette sphère virtuelle de communication. Des développements ultérieurs- et en fait continus - de notre site web et ceci en combinant les espaces bien organisés et les instruments des différents groupes d'utilisateurs, de membres premium, de partenaires et de bailleurs de fonds, ont permis un meilleur flux d'information. Ils ont aussi permis de mieux soutenir les échanges entre les membres, les permanents et toutes les personnes intéressées à notre travail et avec lesquelles nous voulons maintenir des liens étroits. Récemment (en mars 2008), le secrétariat a organisé un re-launch de notre site web en y localisant des applications en ligne, un portail de projets et de services et des micro-liens vers différentes bases de données dont nous gérons la maintenance.

7. Promouvoir la coopération internationale

La coopération au sein de l'ICCDA (Conseil de coordination interrégional des associations de développement) et entre ses six associations membres (CLACSO, CODESRIA, OSSREA, AICARDES, APISA et EADI) a beaucoup progressé au cours des trois dernières années. Ceci est dû d'une part à une nouvelle volonté de travailler davantage ensemble et à des fonds mis à disposition par le Département fédéral du Développement et de la Coopération, DDC (Suisse). De 1999 à 2004, les visites et les échanges réciproques ainsi que la participation aux Assemblées générales et aux conférences ont eu peu d'impact. Les rencontres de Bonn (2005), Brighton (2006) et La Haye (2007) ont ouvert la voie à de nouveaux projets communs. Qu'est ce qu'on voit dans le nom de cette organisation faitière appelée ICCDA : Comité de coordination des associations de développement ? Ce terme devrait décrire ce qui pourrait être l'enjeu actuel et futur : très certainement de nombreuses tentatives visibles et une preuve concrète de coordination et d'engagements clairs de tous les partenaires. Il y a ici un grand potentiel peu employé. Il suffirait d'avoir des impulsions dirigeantes fortes et communes pour transformer cet organisme international en le sortant de son statut de 'belle au bois dormant' pour en faire un mécanisme de diffusion et de prestation au niveau de l'excellence professionnelle.

L'EADI est membre institutionnel de la Society for International Development, SID, Rome, du Conseil international en sciences sociales, ISSC, Paris, du Academic Council of the United Nations System / Conseil universitaire du système des Nations unies, ACUNS, Waterloo (Canada) et du Forum européen pour la Coopération internationale, EUFORIC, Maastricht. Depuis janvier 2006, l'EADI est également accréditée auprès du Conseil de l'Europe et y participe en tant qu'Organisation non gouvernementale internationale (OING). En outre, nous avons participé à des conférences et des activités du Global Development Network GDN/Réseau pour le développement mondial, RDM, New Delhi, dès son lancement à Bonn (décembre 1999). Nous devrions réfléchir à y formaliser notre statut de coopération en tant que "partenaire régional" ou "associé" représentant la communauté européenne de la recherche sur le développement. Toutes ces organisations internationales offrent une plateforme de différentes possibilités et de nouvelles voies à la coopération internationale, la coordination et les échanges.

8. Consolider la base financière de l'EADI et les programmes essentiels

Bonn avait été sélectionnée en 1999 comme ville du siège de l'EADI parce que il y avait eu une offre liante et garantie par la partie allemande de recevoir une subvention de 6 ans (2000-2005). Après un dialogue poursuivi et des négociations en 2004-2005 on nous a assurés d'une reconduction du subside jusque 2009, en partant du principe que d'autres bailleurs de fond se feront connaître et ainsi graduellement remplaceront la partie allemande, ou bien aussi que les membres prendraient en charge une assise financière plus importante afin d'assurer la viabilité du secrétariat et des projets à long terme. Nous sommes reconnaissants aux autorités allemandes (Ministère fédéral pour la coopération économique et le développement, BMZ, le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie et la Ville fédérale de Bonn) pour leur soutien sans faille et je souhaite saisir cette occasion pour le souligner.

Le niveau actuel de revenu provenant des bailleurs de fonds allemands et de nos membres suffit pour assurer le budget annuel minimal de notre secrétariat (environ 250 000

euros par an). Néanmoins, c'est bien trop peu pour satisfaire tous les besoins de nos membres et vraiment nous lancer dans des projets et programmes innovants qui assureraient une base de revenu durable suffisante pour notre association.

Le Comité exécutif et le Comité de gestion nous ont chargé de développer une stratégie pour obtenir des financements institutionnels venant par exemple d'institutions telles que la CE et d'autres donateurs. Je ne veux ici pas faire rapport sur les échecs décevants, spécialement lors des négociations avec la Commission de l'UE et la Direction générale du Développement et la Direction générale de l'Aide européenne. Je pense que c'est une expérience que nous pouvons partager avec d'autres membres.

En réponse au mandat mentionné ci-dessus, nous nous sommes attelés à la tâche en 2006 et 2007 et avons contacté des bailleurs de fonds bilatéraux, avec un certain succès. Dans ce contexte, nous souhaitons remercier le Conseil norvégien de la Recherche pour avoir offert un financement de base sur trois ans (2006-08) qui nous a permis de nous lancer dans le projet pilote d'un aperçu des projets de recherche en cours auprès de nos institutions membres. Nous avons aussi créé un projet de base de données plus vaste et plus complète que nous avons à son tour pu faire financer par le Ministère néerlandais des

Affaires étrangères pour trois ans (2007-2009).

Nous sommes parvenus à former un consortium pour un projet de recherches et de communication commun qui sera financé par la Commission européenne / DG du Développement dans le 7ème Programme cadre de recherche. Nous présentons les détails du projet EDC2020 dans l'article de mes collègues que vous lirez dans les pages suivantes. Cette rétrospective et cette prospective sont sensées vous permettre d'évaluer le travail du secrétariat et de juger du niveau de bon fonctionnement atteint en fournissant des services aux membres et à l'association en général.

Ensemble avec le président et la direction de l'EADI nouvellement élus, nous devons transférer les défis esquissés plus haut en un programme d'action ambitieux pour les années à venir. Mais j'estime que faire moins ne serait pas en accord avec les attentes élevées générés depuis les 33 dernières années pendant lesquelles l'EADI s'est développée pour être ce qu'elle est devenue aujourd'hui : un groupe très reconnu et fort respecté d'instituts de recherche, de centres de formation et de cellules de réflexion ; et c'est une association qui a un grand potentiel à encore développer.

Objectifs opérationnels

1. Ouvrir l'EADI / réseaux / partenariats
2. Transformation de la Réunion annuelle des directeurs de l'EADI
3. Préparer la Conférence Générale 2008 à Genève
4. Dynamiser le recrutement de membres
5. Obtenir une reconnaissance formelle de l'EADI par l'UE
6. Augmenter les fonds extérieurs
7. Elargir et approfondir les banques de données et les services en ligne pour nos membres
8. Poursuivre les efforts entrepris pour améliorer le système des groupes de travail
9. Renforcer les ressources éditoriales et de gestion du EJDR
10. Réorganiser la Série de publications
11. Continuer à organiser au moins une Ecole d'été de l'EADI par an
12. Impliquer davantage les membres de l'ExCo dans l'animation scientifique de notre association
13. Préparer le terrain pour le lancement du premier Master de l'EADI
14. Etablir un système d'accréditation pour les études sur le développement

(Source: EADI Work Programme 2005 - 2008)

La coopération européenne pour le développement à l'horizon 2020

L'EADI gère un nouveau programme de recherches

Depuis le 1er avril 2008, Le secrétariat de l'EADI à Bonn accueille un nouveau programme de recherches intitulé "La coopération européenne pour le développement à l'horizon 2020" (EDC2020). Financé à travers le 7ème Programme cadre en sciences sociales et humaines de la Commission européenne, ce projet groupé réunit plusieurs participants et combine des aspects de recherche et de communication. Son objectif est d'encourager une collaboration étroite entre chercheurs et responsables politiques, il ne coopère donc pas uniquement avec des instituts européens de recherche en développement réputés tels que l'Institute of Development Studies, l'Overseas Development Institute, le Deutsches Institut für Entwicklungspolitik et la Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior, mais aussi avec la Society for International Development en tant que partenaire chargé de la diffusion des informations, afin d'atteindre directement les praticiens par divers briefings politiques et ateliers. Après plus d'un an de préparations et négociations intensives avec la Commission européenne, le projet pourrait être lancé à Bruxelles le 2 juin 2008.

Contexte

De nouvelles questions de nature mondiale, connectées entre elles, émergent actuellement dans les relations entre l'Europe et les pays en développement. Il s'agit notamment des nouveaux acteurs du développement international, de la sécurité énergétique européenne et du changement climatique. Tous ces débats se déroulent dans un contexte de défis mondiaux de grande envergure, et à une époque où les questions d'identité européenne planent au-dessus des débats nationaux. Les questions clés resteront les suivantes : quels liens entre ces nouvelles questions et les politiques de développement de l'UE ? Et comment les Etats membres aborderont-ils la question d'un travail commun sur des problèmes communs ?

Il est essentiel que les décisions et politiques

sur les nouvelles thématiques soient fondées sur des recherches de qualité et des preuves irréfutables. En outre, le débat public doit être enrichi des voix de la recherche. La coopération européenne pour le développement à l'horizon 2020 (EDC 2020) souhaite donc aider les responsables des politiques européennes et autres acteurs de la société à mieux comprendre les nouveaux défis auxquels font face la politique de développement de l'UE et son action extérieure. L'EDC2020 entend contribuer à cet objectif à travers la promotion des interactions entre recherche et politique afin de partager les perspectives et les connaissances et de renforcer les relations de travail. Malgré les difficultés de communication bien connues entre recherche, politique et pratique, les résultats de l'EDC2020 devraient permettre de créer des réseaux étroits et des échanges continus. Le projet s'organise autour de trois thèmes principaux dont partent les groupes de recherche.

Nouveaux acteurs dans le développement international

Certains pays en développement qui connaissent actuellement une croissance économique rapide, tels que la Chine, l'Inde ou le Brésil, ne gagnent pas uniquement en influence économique mais émergent aussi comme de nouveaux acteurs sur la scène internationale du développement. Ces 'nouveaux acteurs' poursuivent leurs propres intérêts qui contredisent souvent les accords de l'OCDE / CAD. Ainsi, leur engagement dans les pays les moins avancés ne remplit-il pas les critères de la coopération officielle pour l'aide au développement. Ces nouveaux acteurs utilisent plutôt des instruments de financement et relations commerciales spécifiques, et des investissements infrastructurels souvent payés "en nature" par l'exploitation de concessions pour des ressources spécifiques. Dans ce type d'engagement, la distinction entre investissement privé à but lucratif et politique



publique est incertaine, tout comme l'efficacité des instruments pour le développement du pays bénéficiaire. La recherche concernant les motivations, les groupes d'intérêt et les processus politiques de ces nouveaux acteurs est essentielle afin de créer de nouveaux instruments et scénarios pour les responsables politiques européens. Ce n'est qu'équipés de ce savoir qu'il sera possible de trouver des domaines de convergence et des partenariats stratégiques pour une coopération au développement efficace. Voici les questions qui restent sans réponse, et qui sont cruciales pour la réponse politique de l'UE :

- La politique des pays riches en matière de réduction de la pauvreté est-elle motivée par un réel souci d'aide ou par les propres intérêts des donateurs ?
- Quelles sont les motivations des nouveaux acteurs quant à l'octroi de l'aide, au choix des partenaires et au volume de l'aide accordée ?
- A quel niveau les positions des partenaires constituent-elles des défis pour les relations extérieures européennes, ou bien à quel niveau pourrait-il y avoir une possibilité de convergence ?

Sécurité énergétique, démocratie et développement politique

Dans son Livre vert de 2006, la Commission européenne a noté qu'un lien plus étroit entre politique énergétique et politique de développement était nécessaire. "L'Europe est entrée dans une nouvelle ère énergétique" et "la dépendance croissante des importations en provenance de régions et fournisseurs instables représente un risque sérieux... [où l'on voit] certains producteurs et consommateurs majeurs... utiliser la politique énergétique en tant que levier politique." Malgré cela, la sécurité énergétique reste actuellement un sujet étudié avant tout par les économistes politiques spécialisés dans l'énergie et n'est pas intégré

dans les compétences classiques du travail sur la politique étrangère, la sécurité et le développement. L'EDC 2020 examine donc cette question et cherche à corriger ces manques en créant des scénarios répondant aux questions suivantes :

- Quelles sont les combinaisons possibles entre énergie, développement et Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) ?
- Quel est le lien entre les intérêts des Etats membres et ceux de l'UE concernant la politique énergétique ?
- Comment atteindre un équilibre entre l'accès aux politiques énergétiques pour les communautés défavorisées et les besoins d'approvisionnement des pays européens ?
- L'UE parvient-elle à trouver l'équilibre parfait entre les approches géopolitiques et de libre marché ?

La politique européenne de développement et le changement climatique

Le changement climatique est devenu une priorité de la politique européenne. La plupart des efforts sont dirigés vers l'intérieur, par exemple vers les taux d'émissions des pays européens qui font l'objet d'objectifs en matière de réduction des gaz à effet de serre, parallèlement à la mise en place d'un système de commerce des droits d'émission au niveau européen et à la préparation de politiques ambitieuses pour les énergies renouvelables, sans oublier la négociation du rôle de l'Europe au sein de l'architecture internationale de contrôle du climat. En revanche, les questions de changement climatique n'ont fait leur apparition dans les politiques européennes de développement que récemment. Dans son Livre vert de 2007, la Commission a souligné qu'elle "examinait actuellement comment renforcer le dialogue et la coopération entre l'UE et les pays en développement au sujet du changement climatique." L'EDC 2020 soutiendra les responsables politiques européens en se concentrant sur deux domaines politiques.

- Quelles sont les implications des processus de politique intérieure (promotion des biocarburants) ayant un lien avec les pays en développement ?
- Quelles sont les implications des processus politiques créés spécialement pour aider les pays en développement à faire face au changement climatique (financement de

l'adaptation et de l'atténuation, transferts technologiques etc...) ?

Communication et diffusion de la recherche

La communication et la diffusion des résultats de recherches sont un aspect important du projet EDC2020. Nous sommes convaincus que l'échange d'idées entre chercheurs, responsables politiques et autres acteurs concernés doit être amélioré en trouvant des formats qui nous permettent de surmonter l'abîme bien connu qui sépare la recherche et la réalité politique. C'est pourquoi les résultats de recherches émanant de l'EDC2020 seront présentés à travers trois canaux principaux : publications, Internet et événements.

Les publications, principalement des supports de travail et des briefings de diverses longueurs, seront distribuées en format imprimé et électronique. Afin de diffuser davantage l'information, les publications seront mises en ligne sur le site Internet du projet et distribuées par un journal électronique trimestriel.

L'un des principaux aspects de la communication du projet sera l'organisation d'événements à caractère régulier tels que des panels (groupes d'experts), des tables rondes et des présentations sur les résultats du projet. Ces événements contribueront à une ambiance créative pour un débat analytique orienté sur les politiques concrètes liées aux questions des nouveaux défis pour la politique européenne de développement. Dans le cadre du projet, il y aura trois briefings de parlementaires organisés à Bruxelles afin d'atteindre un grand nombre d'acteurs concernés. Tous ces événements devraient former la base d'un réseau serré et d'un échange continu.

Pour en savoir plus, cf. : www.eadi.org ou écrivez à edc2020@eadi.org

¹Institute of Development Studies, Brighton, GB (www.ids.ac.uk) ; Overseas Development Institute, London, GB (www.odi.org.uk) ; Deutsches Institut für Entwicklungspolitik, Bonn, Allemagne (www.die-gdi.de) ; Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior, Madrid, Espagne (www.frinde.org) ; Society for International Development, La Haye, Pays-Bas (www.sid-nl.org).

² Commission des Communautés européennes (2006) : Livre vert. Une stratégie européenne pour une énergie durable, compétitive et sûre, COM (2006) 105, 8 mars 2006, p. 3

³ Commission des Communautés européennes (2007) : Livre vert. S'adapter au changement climatique en Europe –option pour l'action de l'UE, COM (2007) 354, 29 juin 2007, p. 23

EDC2020 - Responsables

Direction :

Organisations concernées : EADI
Responsable de la gestion globale du projet et des contacts avec la Commission européenne : Can Akdeniz. Il est coordinateur du projet auprès de l'EADI et jouit d'une vaste expérience en gestion publique européenne, développement de projets, gestion et administration. [akdeniz@eadi.org]

Communication :

Organisations concernées : EADI et SID
Charlotta Heck coordonne la communication et diffusion des résultats de recherches au sein du projet EDC2020. Elle est assistante de projet auprès de l'EADI. Elle est spécialisée en communication, gestion de projets et organisation d'événements. [heck@eadi.org]

Nouveaux acteurs :

Organisations concernées : DIE, IDS, ODI, FRIDE
Sven Grimm est responsable du dossier des nouveaux acteurs dans le développement international. Il est chercheur spécialisé en coopération européenne pour le développement et gouvernance au DIE depuis 2005. Il travaille actuellement sur la cohérence et la coordination au sein de la politique européenne de développement. [sven.grimm@die-gdi.de]

Sécurité énergétique :

Organisations concernées : FRIDE, IDS
Richard Youngs (PhD) dirige le programme sur la Démocratisation auprès de la FRIDE et enseigne à l'Université de Warwick, GB. Il a notamment coordonné un programme de recherche communautaire sur la démocratie européenne et les politiques de droits de l'homme au Moyen-Orient. Il a consacré plusieurs publications au lien entre intérêts sécuritaires et promotion de la démocratie. [ryoungs@fride.org]

Changement climatique :

Organisations concernées : ODI, DIE, IDS
Leo Peskett est chercheur spécialisé dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation en relation avec les pays en développement ainsi que les questions forestières dans ces pays. Il analyse les conséquences du changement climatique sur l'agriculture dans les pays en développement, y compris l'analyse des politiques agricoles des pays bailleurs de fonds. Il effectue aussi des recherches sur les recoupements entre biocarburants, agriculture et réduction de la pauvreté, examinant les preuves actuelles et les possibles conséquences futures. [l.peskett@odi.org.uk]

Acteurs nouveaux ou émergents dans le développement international

Sven Grimm, DIE

Les relations internationales évoluent constamment. Et tout ce que nous appelons "nouveau" ne l'est pas forcément. La Chine moderne est active en Afrique depuis au moins les années 1960 ; l'Inde jouit d'une longue histoire d'engagement sur les côtes orientales de l'Afrique - après tout, l'océan s'appelle bien "indien". Pourquoi donc s'en préoccuper ?

L'importance du défi

La taille n'est pas sans importance lorsqu'il s'agit d'attirer l'attention des médias, responsables politiques et chercheurs occidentaux. Il apparaît toujours plus clairement que les pays en développement vont avoir davantage de poids dans la gouvernance mondiale, que ce soit par l'augmentation de l'investissement étranger direct, par leur importance dans le système financier international ou leur rôle accru dans la sécurité régionale et mondiale, ainsi que dans les organisations internationales, ne serait-ce que par leur simple taille et les réseaux internationaux. L'environnement dans lequel se déroule la coopération internationale pour le développement évolue actuellement en profondeur, et le volume global des fonds alloués à la coopération dont font état les pays émergents est loin d'être négligeable. La qualité des acteurs du développement international non-membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) a évolué. L'apparition de nouveaux acteurs dans le système international de l'aide ne sera probablement pas un phénomène à court terme. Et les "nouveaux venus" sont considérés avec scepticisme, voire suspicion, par les donateurs "occidentaux", parce qu'ils interagissent avec des Etats dont les régimes sont mis au ban de la communauté internationale.

La Chine et l'Inde sont les cas les plus évidents sur lesquels il convient de se pencher. Par ailleurs, le Brésil a intensifié son engagement avec les pays africains lusophones. Et l'Afrique du Sud (engagée à des degrés inégaux dans divers pays d'Afrique sub-saharienne), sans oublier le Venezuela

(partiellement présent en Amérique latine) ne risquent guère de se désintéresser de la coopération Sud-Sud dans un proche avenir. Les acteurs émergents attirent l'attention, ne serait-ce que par leur nouveauté. Cette qualité nouvelle - que l'on observe particulièrement, mais pas uniquement, au niveau de l'engagement chinois en Afrique - pourrait avoir des effets radicaux sur la politique internationale en matière de développement et l'Union européenne, en tant que donateur crucial, devra réagir à ces nouveaux défis. Quels seront les effets des "petits nouveaux" sur la pensée

européenne concernant les instruments, les modalités et l'organisation du système d'aide européen ?

La recherche sur les nouveaux acteurs du développement international

Ces derniers temps, nous voyons apparaître toujours plus d'études qui débattent des effets de ces nouveaux donateurs sur les autres régions en développement du point de vue des bailleurs de fonds bilatéraux, des organisations interna-



La Chine en guise d'exemple : distinguer la coopération pour le développement de ce qui n'en est pas

Take China as an example: it is by far the biggest of the emerging actors in international development. In Prenons l'exemple de la Chine : c'est de loin le plus gros des acteurs émergents dans le développement international. En novembre 2006, la Chine a promis de verser 5 milliards de dollars américains en crédits à l'Afrique et son aide est estimée à 1,8 milliard de dollars. Cependant, la coopération des acteurs émergents dans le développement international prend des formes très diverses et peu de données comparatives (ou comparables) sont disponibles au sujet des "nouveaux bailleurs de fonds", bien qu'ils jouissent d'un intérêt croissant. L'absence de données s'accompagne d'un problème de maintien de normes harmonisées de mesure de l'aide étrangère d'un pays à l'autre. Les instruments politiques utilisés par les nouveaux donateurs ne sont pas toujours identifiés comme une aide au développement puisque les critères d'aide officielle définis par le CAD ne sont pas utilisés. Les politiques des puissances émergentes par rapport à d'autres pays en développement se caractérisent par un mélange très serré d'instruments de financement spécifiques et de relations commerciales, ainsi que d'investissements dans l'infrastructure, souvent payés "en nature" ou par des concessions d'exploitation spécifiques. La coopération chinoise est souvent liée à des investissements en Afrique, d'où le fait que ses intérêts pour certains pays suivent ses intérêts commerciaux (cf. la carte pour 2005 ; l'Angola et la RDC ont depuis gagné considérablement en importance sur la 'Carte chinoise' de l'Afrique). La distinction entre des investissements privés à but lucratif et une politique publique est souvent difficile à faire. C'est pourquoi nous comparons souvent des choses qui sont très différentes lorsque nous comparons l'aide officielle européenne avec l'engagement chinois ou indien, notamment en Afrique. Bien qu'un débat animé soit en cours concernant les effets des puissances émergentes sur la scène internationale, nous manquons d'informations et de connaissances sur des éléments clé, les motivations politiques, les facteurs qui influencent la formulation des politiques et les manières dont ces puissances émergentes fournissent leurs politiques de coopération internationale. Les médias qui pointent beaucoup la Chine du doigt ont tendance à ignorer l'Inde ou d'autres acteurs. Ainsi, alors qu'elle rejette elle-même l'aide conditionnelle, l'Inde applique une coopération financière avec d'autres pays en développement qui est fortement liée à la condition d'une participation d'entreprises indiennes. Le même constat s'applique à la plupart des nouveaux bailleurs de fonds.

tionales ou des pays bénéficiaires. La plupart des informations intéressantes sur les débats concernant le contenu et la direction des politiques s'obtiennent cependant uniquement par un contact direct avec les chercheurs et praticiens de ces nouveaux acteurs. Une bonne partie de ce débat nous est familier du point de vue de la théorie des relations internationales : les acteurs sont-ils animés par leur propre intérêt, ou bien devrions-nous nous concentrer sur la formation de ces intérêts ? Quels groupes d'intérêt participent ou pourraient participer à la formulation des politiques ? Quel est le raisonnement qui anime ces acteurs lorsqu'il s'agit de donner de l'aide, de choisir des partenaires et de déterminer le volume de l'aide ? Ces questions restent ouvertes mais elles sont cruciales pour formuler la réponse politique de l'UE, elles seront aussi un aspect clé dans la réflexion sur la coopération de l'UE pour le développement d'ici 2020.

L'une des réponses politiques de l'Union au phénomène des nouveaux acteurs internationaux est une référence accrue aux partenariats stratégiques avec des Etats qui ont été identifiés en tant qu'acteurs clé sur la scène internationale. Ces partenariats stratégiques ont pour objectif d'encadrer une gouvernance

mondiale qui inclue explicitement les questions internationales de développement (par exemple dans la stratégie UE-Chine de 2006 ou le Partenariat stratégique UE-Afrique du Sud de 2007, ainsi que les accords précédents avec ces deux pays).

Les dossiers pris en compte par l'EDC2020

Ce dossier qui fait partie de l'EDC2020 s'appuiera sur la recherche en cours au sujet des effets des « nouveaux donateurs » sur les régions en développement et identifiera les changements mondiaux ayant des conséquences pour la politique de développement. Il le fera en

- identifiant les questions posées par l'apparition de nouveaux acteurs en ayant une approche plus large, et aussi plus spécifique aux régions, des défis mondiaux pour la coopération internationale au développement tout en
- présentant les profils des nouveaux acteurs du développement international basés sur leur raisonnement politique, leurs structures institutionnelles, les instruments dont ils disposent, et les motivations de leur politique.

A partir de là, nous allons analyser les défis pour la politique européenne en matière de

développement international. Quels changements l'UE devra-t-elle se préparer à affronter, et quels changements doit-elle chercher à obtenir par ses politiques ? Les questions à étudier concernent les investissements, la gouvernance, les questions de sécurité et l'impact sur la réduction de la pauvreté dans ces régions. Il importera aussi de se pencher sur les effets probables des puissances émergentes sur l'architecture mondiale du développement, donc sur les organisations ou forums du développement international (système des Nations unies et institutions de Bretton Woods).

Il est clair que nous ne pourrions pas travailler en aparté. Il sera important pour ce travail de promouvoir des liens et des débats sur la recherche et les politiques avec ces pays émergents. Le projet utilisera le réseau international établi par les institutions participantes, par exemple à travers le travail du DIE sur la gouvernance mondiale, les intérêts communs de l'IDS et du DIE dans les motivations asiatiques, le travail de l'ODI sur l'architecture de l'aide internationale et celui de FRIDE sur l'effectivité de l'aide en Amérique latine.

La politique européenne sur le changement climatique et la coopération pour le développement à l'horizon 2020 : des programmes convergents ?

Leo Peskett, ODI

Le thème du changement climatique est apparu assez récemment dans le milieu de la politique de développement. La politique en matière de changement climatique s'apprêtant à évoluer de plus en plus vite au cours des dix prochaines années, il sera crucial, mais ardu, d'intégrer une dimension de développement dans un programme ayant actuellement un caractère avant tout technique. Durant cette période, nous serons témoins de nombreuses nouvelles conséquences du changement climatique, et ce sera notre dernière chance de stabiliser l'élévation des températures en dessous du seuil crucial des 2 degrés Celsius au-delà desquels l'évolution se ferait bien plus dramatique.

La section 'Politique européenne sur le changement climatique et la coopération pour

le développement' au sein du projet EDC2020 se penchera spécifiquement sur l'évolution des questions liées au changement climatique dans le contexte de la coopération pour le développement en Europe sur les douze prochaines années. Les principales questions analysées seront :

- Que pourrait représenter le changement climatique pour les politiques présentes et futures dans des domaines tels que l'agriculture, le commerce, les catastrophes, la réduction des risques et l'aide humanitaire?
- Où se situent les liens entre la politique européenne en matière de changement climatique et la politique européenne de développement, et comment renforcer ces liens?

Changement climatique et politique de développement en Europe

Le changement climatique est devenu une priorité de la politique européenne. La plupart des efforts sont dirigés vers l'intérieur, par exemple vers les taux d'émissions des pays européens qui font l'objet d'objectifs en matière de réduction des gaz à effet de serre, parallèlement à la mise en place d'un système de commerce des droits d'émission au niveau européen. Néanmoins, les questions de changement climatique font désormais leur apparition dans les politiques européennes de développement. Un Plan d'action sur le changement climatique et le développement

Encadré 1 : Biocarburants, lutte contre la déforestation et réduction de la pauvreté : réconcilier les objectifs des politiques européennes sur le climat et sur le développement

Le développement des biocarburants et la lutte contre la déforestation sont deux stratégies soutenues par l'Europe dans ses efforts de limitation des émissions de gaz à effet de serre. Des objectifs ambitieux visant à atteindre 10% de proportion en biocarburants dans les transports ont été fixés pour 2020 (même s'ils sont actuellement en cours de révision). Parallèlement, la nouvelle Alliance mondiale sur le changement climatique soutient des mécanismes de lutte contre la déforestation et les taux de dégradation dans les pays en développement.

Or, ces deux politiques sont reliées de manière complexe. Premièrement, ces politiques peuvent entrer en conflit dans certains pays en développement telles que l'Indonésie par exemple, où l'expansion des terres allouées à la production d'huile de palme (en partie provoquée par la demande en biocarburants) peut concurrencer directement l'allocation de terres à la réduction des émissions de gaz par maintien de forêts. Deuxièmement, et c'est peut-être encore plus complexe, il existe des liens avec l'objectif de réduction de la pauvreté. Les conséquences pour les pauvres dépendront des politiques intérieures notamment dans l'agriculture et le commerce, et les processus politiques liés au développement telles que "Forest Law Enforcement Governance and Trade" (FLEGT). Par exemple, l'expansion du domaine arable dédié aux biocarburants dans les pays développés pourrait conduire à une hausse mondiale des prix alimentaires, entraînant une insécurité croissante de l'alimentation dans les pays en développement (Schéma 1) - un effet qui pourrait être aggravé par la diminution des terres productives causée par de grands projets forestiers visant à réduire les émissions de dioxyde de carbone.

Comment les processus politiques européens répondent-ils à ce type de conflit ? Pourraient-ils s'aggraver puisque les politiques climatiques s'accroissent ? Et que pouvons nous apprendre en étudiant les approches actuelles sur la manière de les concilier au sein de la Coopération européenne pour le développement ?

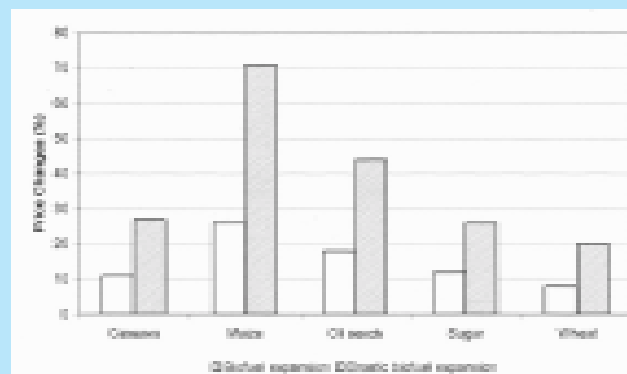


Schéma 1 : Evolution des prix mondiaux de céréales à bétail et de sucre d'ici 2020 suivant deux scénarios comparés aux niveaux de base (%)
Source :IFPRI 2008

a été instauré en 2004. Il comprend des activités telles que l'aide aux pays en développement dans le domaine de 'l'intégration de la gestion du risque climatique dans les processus de planification' et dans celui des 'bénéfices de la diffusion de technologies écologiques'. Plus récemment, une Alliance mondiale sur le changement climatique (GCCA) a été lancée afin de travailler avec les pays les moins développés pour intégrer le changement climatique dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

La majeure partie de la recherche existante sur le lien entre coopération pour le développement et changement climatique au sein des politiques européennes concerne des débats sur l'avenir de la réglementation internationale sur le climat au-delà de 2012. Ceci inclut le rôle que les pays en développement pourraient jouer dans les futurs accords, la manière d'améliorer les performances des marchés du dioxyde de carbone au bénéfice des pays en développement, et les débats sur

le financement des adaptations nécessaires. Un deuxième groupe de travaux cherche à comprendre comment diffuser les questions de changement climatique au sein de la politique de développement, pour qu'elles y soient toujours présentes. Il n'y a pas eu beaucoup de recherches jusqu'ici sur les tensions et synergies entre l'évolution des politiques européennes sur le changement climatique et les politiques de développement. Il en va de même pour des travaux qui apporteraient une perspective à long terme au problème de l'évolution potentielle des objectifs de ces deux politiques - un travail pourtant essentiel étant donné la forte probabilité de voir se développer au cours des dix années à venir des politiques plus ambitieuses au sujet du changement climatique ainsi que l'importance croissante d'influences extérieures telles que la présence accrue de la Chine et de l'Inde dans les débats sur le climat et sur l'aide au développement.

Les dossiers examinés par la section 'changement climatique' de l'EDC2020

La partie de l'EDC2020 consacrée au changement climatique tentera d'examiner certaines de ces questions en combinant une analyse politique pratique et des réflexions ouvertes, de type 'brainstorming' mais structurées, sur de possibles scénarios d'avenir. Les questions principales seront notamment :

- Où en est l'Europe dans ses efforts d'harmonisation de ses objectifs de changement climatique et de développement ?
- Quels sont les liens et influences réciproques existants, et comment y fait-on face actuellement ?
- Comment ces programmes pourraient-ils évoluer en Europe au cours des douze prochaines années, suivant les projections et processus politiques à long terme que nous connaissons ?
- Où se situe le changement climatique par

rapport à d'autres facteurs d'influence du changement en 2020?

Comment les conséquences du changement climatique en 2020 et les connaissances sur les conséquences futures peuvent-elles influencer l'approche de l'atténuation et de l'adaptation et les politiques de coopération au développement elles-mêmes ?

Le programme de travail s'étendra sur trois ans, ce qui permettra de suivre l'évolution de certaines politiques. Il couvrira des exemples de politiques tant dans les domaines de l'adaptation que de l'atténuation, notamment 'réduire les émissions de la déforestation' (REDD), les biocarburants (cf. encadré 1) et le financement de l'adaptation. Il s'agit principalement de politiques qui se situent à un stade précoce, où l'on a déjà beaucoup parlé mais peu mis en œuvre. Il s'agit en outre de

domaines où la politique risque d'évoluer beaucoup au cours des trois prochaines années par rapport aux processus internationaux sur le changement climatique, ce qui pourrait avoir des conséquences de poids d'ici 2020 et au-delà. Ces domaines sont étroitement liés aux politiques climatiques européennes (notamment le marché des quotas EU ETS) et aux politiques de développement (telles que la gouvernance en matière de forêts ou le commerce agricole). Il existe aussi un rapport étroit avec d'autres dossiers de l'EDC2020, tels que les rôles des nouveaux bailleurs de fonds (les nouveaux flux d'aides en provenance de Chine ou les évolutions des modèles d'investissements, par exemple pour les produits forestiers) - des facteurs de changement qui seront explorés à travers des études de scénarios.

Le projet rassemble des chercheurs des instituts suivants : ODI, IDS et DIE - trois instituts européens qui couvrent un vaste éventail de politiques de développement et de changement climatique. Il inclura également des instituts de recherches du Sud à travers des événements se déroulant en Europe et de courtes études de cas, et coopérera avec d'autres initiatives d'instituts européens.

Politique de développement, sécurité énergétique et démocratie

Richard Youngs, FRIDE

Dans son Livre vert de 2006, la Commission européenne parvient à la conclusion suivante : "l'Europe est entrée dans une nouvelle ère énergétique" et "la dépendance croissante des importations en provenance de régions et fournisseurs instables comporte des risques sérieux... [étant donné que] certains des principaux producteurs et consommateurs... utilisent l'énergie en tant que levier politique." Le Livre affirme que les préoccupations croissantes au sujet de la sécurité énergétique internationale ont entraîné une réflexion sur certains des aspects principaux de la politique étrangère européenne dans diverses régions du monde, déplorant que la coordination européenne au sujet des défis liés à l'énergie ait jusque-là été négligeable.

Toujours en 2006, le 'Consensus européen sur le développement' postulait un lien plus étroit entre la politique de développement et la sécurité énergétique. Depuis, toute une série de documents et de déclarations politiques ont insisté sur l'engagement de l'UE en faveur de la promotion de liens entre le développement, la sécurité énergétique et la gouvernance démocratique. Les engagements politiques de l'UE affirment formellement que l'approche des questions de sécurité énergétique de la

part de l'UE serait de plus en plus fondée sur des efforts d'amélioration des normes de gouvernance dans les Etats producteurs et sur la reconnaissance du fait que la sécurité nécessite une coopération au développement plus efficace.

Ainsi, les diplomates européens rappellent-ils volontiers que le partenariat énergétique avec l'Afrique doit être vu à travers le prisme de la politique de développement et des questions de gouvernance. Andris Piebalgs a affirmé que l'approche de l'UE était particulière en ce qu'elle relierait les préoccupations européennes en matière de sécurité d'approvisionnement avec des politiques de développement, notamment en se concentrant sur un accès amélioré à l'énergie au sein même de l'Afrique. Le nouveau partenariat Europe-Afrique sur l'énergie qui a été signé lors du sommet UE-Afrique en décembre 2007 reprend cette approche des questions énergétiques apparemment orientée vers le développement et la gouvernance. L'énergie constitue maintenant l'une des sections du 'plan d'action' qui guide les relations Europe-Afrique.

Néanmoins, il est permis de douter sérieusement de la volonté politique d'une

mise en œuvre de cette approche 'éclairée' du dossier de la sécurité énergétique, ou de l'existence réelle de stratégies adaptées qui auraient été préparées par l'UE pour faire avancer une telle approche axée sur le développement et la gouvernance.

Le projet du programme EDC2020 mené par la Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior (FRIDE) de Madrid examinera avec un esprit critique dans quelle mesure de tels liens ont été mis en place et comment les améliorer.

Les limites de la recherche existante

Ce qui est crucial, c'est que le passage en revue de l'état actuel des recherches montre un décalage total entre le travail sur la sécurité énergétique d'un côté, et l'analyse de la gouvernance démocratique et des politiques de développement de l'autre. La sécurité énergétique reste un sujet étudié par les économistes (politiques) spécialistes de l'énergie et n'est pas intégrée dans le domaine de compétences normal du travail sur les politiques étrangères, de sécurité et de développement. Ce projet a l'intention de pallier à ce manque

et de mieux relier les débats sur l'énergie, le développement et la politique étrangère.

Certains suggèrent que les débats entre experts énergétiques s'organisent suivant deux scénarios alternatifs, celui des 'marchés et institutions' d'un côté et celui des 'régions et empires' de l'autre. On affirme parfois que les solutions fondées sur le marché comprennent de plus en plus une coopération internationale, fondée sur des normes internationales de bonne gouvernance et des institutions multilatérales. Au contraire, d'autres analystes avancent que le changement déterminant dans la sécurité énergétique est - et sera de plus en plus - sa dimension géopolitique. Certains critiques affirment que 'la sécurité énergétique' continue d'être assimilée en termes d'alliances qu'il faut forger avec les Etats producteurs, et que ceci milite fondamentalement contre le développement économique et les réformes politiques. De plus en plus d'analystes se préoccupent de la 'pauvreté énergétique' du Tiers monde qui engendre des conflits liés aux ressources.

Néanmoins, l'état actuel des recherches sur le lien entre les questions de gouvernance, la politique de développement et la sécurité énergétique de l'Occident est resté sous-développé. On part généralement du principe que les préoccupations de sécurité diminuent l'intérêt de l'Occident pour les droits de l'homme et la démocratie. On dit souvent que le pétrole et la démocratie ne font pas bon ménage. Aucun des vingt-deux pays dont l'économie est dominée par le pétrole n'est une démocratie consolidée, et tous souffrent d'un niveau de corruption nettement plus élevé que leur niveau de développement respectif ne permet de le supposer. La critique de base est que tout engagement occidental en faveur de la démocratie et des droits de l'homme dans les pays producteurs est entièrement fourbe.

L'argument contraire veut qu'une sécurité énergétique durable suppose davantage, et non pas moins, de concentration sur la réforme politique dans les pays producteurs. On dit que sur le long terme, en effet, les pays producteurs et consommateurs ont tous intérêt à ce que les marchés internationaux soient stables et prévisibles. Et les pays consommateurs ne sont pas non plus si désarmés qu'ils ne le semblent pour ce qui est de l'encouragement des réformes démocratiques dans les pays producteurs : nombreux sont les experts qui

soulignent que les moyens de pression sont plus équilibrés entre les pays consommateurs et producteurs parce que ces derniers cherchent de plus en plus à obtenir 'la sécurité de la demande.' Pour certains, la stabilité durable qu'il faut pour une sécurité énergétique serait garantie de la meilleure manière par davantage de responsabilité politique dans les pays producteurs encore largement autoritaires, au point que les conflits au sujet de la distribution des revenus du pétrole tendent à être plus importants là où les systèmes de gouvernance sont plus faibles. La distribution de la rente pétrolière par les régimes - que l'on considère toujours comme décourageant fortement les évolutions démocratiques dans les pays pétroliers - n'a clairement pas suffi pour 'acheter' la grogne populaire, par exemple, dans les pays du Moyen-Orient, où une part croissante de la population s'active en faveur d'une libéralisation politique. Dans des pays tels que l'Iran, le Venezuela, le Nigeria et l'Algérie, un populisme autoritaire a entraîné des accès de dépenses publiques qui ont causé de l'instabilité. Quelles que soient les incertitudes de l'évolution démocratique, l'histoire récente montre que donner la priorité à des partenariats stratégiques bilatéraux avec des régimes autoritaires au détriment d'une gouvernance plus ouverte et d'engagements multilatéraux ne garantit pas la sécurité énergétique.

D'autres encore doutent de ce que les conditions politiques aient une grande influence d'une manière ou d'une autre : le pétrole est un produit cyclique ayant des coûts de production élevés et de longues périodes de maturation. Les périodes de sur-investissement sont suivies de périodes de sous-investissement dictées par les prix du marché. Les prix ont augmenté après 2002-2003 en raison du manque d'investissements dans les années 1990, lorsque les prix étaient bas. D'après certains experts, les besoins économiques et les interdépendances des Etats producteurs signifient que les changements de gouvernement voire de régime ont peu d'impact sur les politiques énergétiques - peu importe quel côté l'Occident soutient ou s'il a une présence militaire dans une région productrice de pétrole.

Priorités de notre recherche

Le thème de la sécurité énergétique a généré beaucoup de recherches et de travail d'analyse. Cependant, la justification de ce projet vient du fait qu'un certain nombre de questions cruciales restent sous étudiées et non résolues dans les débats sur les politiques européennes. A travers une série d'événements et de publications, ce projet examinera les questions suivantes, à travers plusieurs régions productrices :

- L'UE trouve-t-elle le bon équilibre entre le marché libre et les approches géopolitiques?
- Les intérêts des Etats membres sont-ils conciliables et regroupables au sein d'une Politique énergétique commune ?
- L'impératif de la sécurité énergétique entraîne-t-il une concentration plus forte sur le développement, ou nuit-il à ce dernier?
- L'UE trouve-t-elle le bon équilibre entre 'l'accès à l'énergie' des communautés pauvres, d'une part, et ses propres nécessités d'approvisionnement, de l'autre ?
- Dans quelle mesure le rôle d'autres puissances, telles que la Chine, nuit-il au modèle de développement européen?
- La politique énergétique extérieure agit-elle au détriment du développement démocratique ?
- Si oui, comment les politiques de l'UE, fondées sur un lien positif entre démocratie, développement et sécurité énergétique peuvent-elles être mises en place ?

¹Commission des Communautés européennes, Livre vert : A une stratégie européenne pour une énergie durable, compétitive et sûre, COM(2006) 105, 8 mars 2006, p. 3 ; and Commission des Communautés européennes, Une politique extérieure au service des intérêts énergétiques de l'Europe, Commission/SG/HR pour le Conseil européen, 2006

²Consensus européen pour le développement, 24 février 2006, 2006/C 46/01, p. 4, p.7, p. 13 et p.14

³Andris Piebalgs, 'Energie et développement', discours pour la Conférence sur la politique énergétique extérieure, Bruxelles, 21 novembre 2006

Ecole d'été CERES / EADI

Sociétés robustes: systèmes complexes, institutions adaptives et modes de subsistance durables

9 au 12 juin 2008, Université d'Amsterdam

Au cours de la précédente Ecole d'été du CERES à Amsterdam, l'accent avait été mis sur 'les différents visages de la pauvreté'. Dans les discussions qui ont suivi, les études sur la pauvreté ont mis en évidence le caractère multifonctionnel de la pauvreté, et la façon dont les institutions peuvent réduire ou augmenter la vulnérabilité de tomber dans la pauvreté. Une théorie centrale qui ressort de telles discussions elle celle de la solidité - définie comme l'opposé de la vulnérabilité - c a d la capacité de réagir avec vigueur aux chocs et aux stress de long terme de façon à ce que les acteurs (ménages, individuels, et systèmes de type socio environnemental) ne s'appauvrissent pas ou ne vivent pas des changements irréfutables dans le pire, et/ou ne puissent empêcher leurs effets néfastes.

Le terme de 'solidité' (ou la robustesse, la fermeté) en tant que concept a été surtout utilisé dans le cadre des relations entre la société humaine et l'environnement naturel. Selon la théorie, la question majeure est de savoir si - et comment - les habitants en tant que communauté globale vont s'adapter pour vivre dans le cadre des limites dictées par l'environnement à la fois naturel et artificiellement construit. La théorie de la solidité décrit le degré selon lequel les systèmes complexes socio environnementaux sont capables de s'adapter aux changements et aux bouleversements sans perdre leurs caractéristiques de base et leur faculté d'adaptation. La question importante est de savoir comment les capacités d'adaptation et d'apprentissage d'institutions dans le contexte de systèmes naturels et urbains et les moyens de subsistance de leurs habitants peuvent être renforcées, tant en terme d'analyse scientifique que sociétale. Au niveau macro des systèmes mondiaux et nationaux, au niveau méso des écosystèmes, des réseaux sociaux et des institutions et organisations liés aux services urbains connexes, ainsi qu'au niveau micro des ménages et des acteurs individuels, la solidité a besoin - face aux processus de changement

et des bouleversements - d'être soutenue. Le meilleur soutien serait ici une adaptation institutionnelle qui est cependant souvent dépendante d'orientations précédentes et imprévisibles à cause de notre manque de connaissance dans ce domaine. L'objectif de l'Ecole d'été est de relier le développement récent dans le domaine de la recherche liée à la solidité aux théories, thèmes et paradigmes qui sont la base du travail des membres de CERES (et du réseau plus large de l'EADI).

Structure de l'Ecole d'été de 2008

Voici les buts de l'Ecole d'été de 2008 :

Le premier est de permettre aux jeunes chercheurs venant d'un large horizon de disciplines de rencontrer des institutions de recherche, et ainsi partager leurs vues et résultats sur les sujets liés au thème principal de la conférence, et aussi sur les thèmes spécifiques de leurs programmes respectifs. Il y aura d'amples possibilités de présenter de récentes recherches de doctorat faites au sein des divers instituts liés à CERES et à l'EADI.

Le second but est de proposer des présentations d'intervenants extérieurs qui se meuvent autour du concept de la solidité dans les interactions de l'environnement humain, en se focalisant en particulier sur le point de rencontre institutionnel entre les hommes et leur environnement à des niveaux variés et dans des environnements différents - urbains et ruraux -. En tant qu'école de recherche située dans un cadre de plus en plus international de la recherche, nous invitons particulièrement les chercheurs juniors et seniors des institutions sœurs de l'Europe au sein du réseau de l'EADI.

Une série de thèmes possibles pour les tables rondes sont suggérés :

1. Systèmes écologiques, interaction institutionnelle et moyens de subsistance adaptés.

Comment des institutions agissant dans le domaine de la solidité et qui axent leur travail sur l'évitement de réorientation de système, la

suppression de relations fonctionnelles et les interactions complexes d'acteurs peuvent-elles se positionner pour influencer de façon positive sur les stratégies de moyens de subsistance durables envers les ménages et les communautés ?

2. Dépendance des orientations dans la gestion de développement urbain complexe.

Comment les forces économiques (inter)nationales, les réseaux et institutions socio urbains et les acteurs urbains s'adaptent-ils aux processus de changement ; un processus d'adaptation à la dépendance des orientations soutient-il ou empêche-t-il un développement urbain solide ?

3. Formation, ressources humaines et institutions catalysatrices**4. Méthodologie de la solidité : intégration des méthodes dynamiques/évolutionnaires dans la recherche complexe.**

Comment peut-on rendre la solidité opérationnelle, mesurable et étudiable dans des systèmes socio-écologiques complexes ; de quelle utilité est la théorie par rapport aux stratégies et politiques pour influencer le changement institutionnel et l'adaptation ?

Programme et inscription

Pour des détails sur le programme et l'inscription, veuillez consulter le site de l'Ecole d'été :

<http://www.fmg.uva.nl/amidst/ceres-eadi-summerschool2008.cfm>.

Institution organisatrice: Amsterdam Institute for Metropolitan and International Development Studies (AMIDST).

Pour obtenir plus d'information veuillez vous adresser aux personnes mentionnées ici :

Au nom du Comité organisateur,

Prof. Dr Isa Baud

I.S.A.Baud@UvA.NL

<http://www.fmg.uva.nl/amidst/home.cfm>

12e Conférence générale de l'EADI

Préparer l'avenir et gérer le changement dans les instituts de recherche et les think-tanks

Simon Maxwell

Observez un instant la communauté des instituts et centres de recherche rattachés à l'EADI, et vous vous apercevrez que la plupart d'entre eux sont dirigés par des universitaires. Jetez un coup d'œil sur le courrier qu'ils reçoivent, y compris les courriels bien sûr, et vous verrez que la plupart des choses qui nous occupent tout au long de la journée concernent la gestion d'argent, de personnes, de relations, ainsi que le développement institutionnel. Je n'ai aucun problème avec cet état de chose, naturellement. Il est clair que les institutions membres de l'EADI sont sans exception aucune très bien dirigées, malgré ou peut-être justement en raison du passé universitaire de la plupart de ceux qui atterrissent un jour sur le siège de directeur. Néanmoins, l'éventail des défis qui arrivent sur notre bureau chaque jour peut surprendre ; à n'en pas douter, il faut apprendre vite et bien à y faire face. A qui parler ? Comment faire pour apprendre ?

Au cours de mes efforts de ces dix dernières années pour faire face à tous ces dossiers auxquels je suis confronté, j'ai souvent résolu ces deux questions en m'adressant à ceux qui avaient le même type de charge dans la grande famille de l'EADI, et en profitant de leur expérience. Je pense notamment à Louk de la Rive Box, de l'ECDPM (aujourd'hui à l'ISS) ; à Hans-Helmut Taake du DIE ; à Poul Engberg Pedersen du Centre for Development Research de Copenhague ; à Helen O'Neill du Centre for Development Studies, University College Dublin ; et à mes anciens collègues de l'IDS, Richard Jolly, Emmanuel de Kadt, Mike Faber, John Toye et Keith Bezanson. J'inclue naturellement Claude Auroi de l'EADI. Plusieurs de mes collègues actuels, trop nombreux pour être énumérés, m'ont également apporté une expérience, des conseils et des encouragements d'une valeur inestimable.

C'est précisément afin de profiter de ce

réservoir de connaissances que nous avons mis en place le projet de l'EADI intitulé 'préparer l'avenir et gérer le changement dans les instituts de recherche et les think-tanks'. Il s'agit de rassembler les directeurs d'instituts lors de la Conférence générale de l'EADI à Genève en juin prochain, chacun s'armant d'une courte contribution. Si tout va bien, le résultat sera une série d'études de cas forgés dans le creuset de la réalité d'un directeur : riches d'inspiration, informatifs et pratiques. Pour l'instant, une vingtaine de directeurs ont accepté de participer, venant d'une douzaine de pays et représentant une variété de structures institutionnelles.

La variété des sujets probables montre combien la tâche d'un directeur est ardue. A titre d'exemple :

- L'irruption des thèmes touchant à la sécurité dans l'espace du développement a changé le contenu des programmes de tout notre travail, mais dans certains pays elle a entraîné la fusion d'institutions - avec tous les défis de gestion qui accompagnent le redéploiement de personnel et l'intégration de procédures. L'expérience de la Suisse et du Danemark sera très instructive.
- L'expansion rapide du nombre de centres sur le développement dans les pays en développement eux-mêmes nous a conduits à devoir redéfinir notre approche des partenariats. Nous avons tous appris beaucoup sur la puissance et la responsabilité lorsqu'il s'agit de monter des partenariats, et aussi sur les aspects pratiques de la gestion de fonds, des garanties de qualité, et des noms associés aux produits. L'Allemagne et le Royaume-Uni partageront leur expérience.
- La responsabilité et les comptes à rendre influencent aussi nos liens avec les bailleurs de fonds, notamment dans les (nombreux) pays où le budget principal provient du gouvernement. Les évaluations externes sont

de plus en plus fréquentes et ont parfois généré davantage de fonds ou plus de fonds indépendants. Il est crucial de bien gérer ces projets. Nos exemples viendront des Pays-Bas et de Norvège.

- L'intérêt de nos travaux pour la politique est un autre sujet important, qui nous force à mieux comprendre notre 'marché' et à améliorer la qualité ainsi que l'accès à nos produits. Les think-tanks tels que l'ODI se retrouvent très engagés dans un effort de meilleure compréhension des processus de la politique internationale et cherchent à modifier leur produits afin de répondre à de nouveaux besoins.

A l'heure où j'écris cet article, la liste des sujets à aborder continue de s'allonger. Nous pensons recevoir notamment des contributions sur la gestion de la qualité dans la recherche et sur de grands ajustements de programmes.

Dans bien des institutions, ce type de questions apparaît tout particulièrement lors des périodes de révisions des stratégies. A l'ODI, nous venons d'achever un tel processus de planification, sous la rubrique 'le think-tank international à l'époque moderne'. Nous avons examiné le rôle du think-tank ; transféré les conclusions au niveau international, où la politique de développement s'articule le plus souvent ; et nous nous sommes posés des questions sur le programme de recherche et de politique requis par cette époque moderne. Notre réflexion s'est basée sur trois types de défis. Nous les appelons les 'trois C'.

Le premier 'C' est celui de la 'couverture'. Toute institution développe des domaines de spécialisation, et doit soigner son avantage comparatif. Parallèlement, le monde change autour de nous. Serons-nous crédibles dans cinq ans si nous n'avons pas, par exemple, un programme plus important sur le développement urbain ou le changement climatique ? Peut-être que oui, surtout si nous

avons des partenariats forts avec d'autres institutions qui, elles, couvrent ces domaines. Mais peut-être que non. Dans ce cas, devons-nous grandir afin de couvrir des domaines nouveaux ou en cours d'expansion ? Ou bien stopper des programmes qui marchent afin de créer de l'espace pour d'autres ?

Le deuxième 'C' est celui de 'capacités'. Quelles sont réellement les attentes envers une institution en Europe, si l'on prend en compte la croissance des capacités dans les pays en développement ? Certaines institutions enseignent, ce qui peut justifier des programmes importants dans les pays en développement. Mais les institutions qui n'enseignent pas devraient-elles aussi avoir une présence sous forme de 'belle plaque en cuivre à l'entrée' dans les pays en développement ? D'ailleurs, devraient-elles même travailler sur des domaines qui peuvent être gérés sur place ? Peut-être notre mission est-elle de nous concentrer sur les politiques des pays développés - comme le fait notamment le Centre for Global Development (Centre pour le développement mondial) de Washington. Mais peut-être que ce n'est pas la réponse. Quoi qu'il en soit, quelles sont les capacités personnelles ou les connaissances qu'il nous faut pour réussir en tant

"qu'entrepreneurs politiques" dans notre propre environnement ? Et comment recruter, suivre et préparer la prochaine génération ?

Le troisième 'C' est celui de "communication". Une communication qui soit véridique, pertinente, au bon moment, et facile à lire - bien sûr. Mais les modes de communication évoluent, grâce au phénomène blogosphère, aux réseaux sociaux, aux "podcasts" et à la diffusion de web 2.0. Quelles sont les conséquences pour l'attribution des ressources et le contrôle qualité ? Le défi va au cœur du contrôle par les pairs dans le domaine scientifique, et au cœur des budgets et motivations des institutions.

Les réponses à ces questions, et la transformation des réponses en stratégies, s'articuleront différemment suivant les institutions. Les réponses influent sur nos priorités ; l'éventail de thèmes couverts par nos programmes ; notre taille ; nos partenariats ; notre personnel ; nos modèles économiques ; nos systèmes internes ; notre gestion ; et notre gouvernance.

Les directeurs ne sont pas les seuls à pouvoir fournir des réponses. Plusieurs institutions ont d'ailleurs montré combien il était précieux et nécessaire de travailler avec des intervenants

extérieurs autant qu'avec le personnel et les gouvernants. Néanmoins, les directeurs sont bien placés pour prendre du recul par rapport aux pressions quotidiennes et se consacrer à ce type de question. Il est positif qu'autant de membres de la famille EADI aient accepté de consacrer du temps à ce projet. La rencontre du mois de juin sera un essai. Si cela fonctionne, nous espérons élargir le sujet et inclure des collègues d'autres institutions et d'autres régions du monde. Les institutions des pays en développement font face aux mêmes problèmes que nous et à bien d'autres encore, surtout dans les environnements où les fonds sont quasi inexistantes et la pression politique est intense.

Une chose est sûre. Le défi du développement ne sera pas le même dans dix ans et le secteur du développement aura également changé d'apparence. Les institutions qui réussiront à se maintenir seront celles qui préparent l'avenir et savent gérer les changements. Nous devons travailler ensemble pour gérer cet aspect du courrier qui atterrit tous les jours sur notre bureau.

Simon Maxwell est Directeur de l'Overseas Development Institute à Londres.

Réseau doctoral de l'EADI

L'idée du Réseau Doctoral a été lancée à la Rencontre des Directeurs à Brighton (novembre 2006), elle a été discutée à l'IEDES à Paris (octobre 2007) ainsi qu'à la Rencontre des Directeurs à La Haye (octobre 2007). L'objectif est de créer un réseau flexible dans lequel tous les instituts membres de l'EADI qui ont un programme de doctorat et/ou de recherche junior ainsi que des permanents qui enseignent étant impliqués eux-mêmes dans une thèse de doctorat pourraient y participer. Chaque année, un ou plusieurs Ateliers de doctorat seraient organisés par des membres du Réseau doctoral sur des thèmes spécifiques qui devraient couvrir des thèmes brûlants et de grande acuité dans les études du développement et qui correspondent à leurs domaines respectifs d'intérêt actuel et de spécialisation. En conséquence, une première réunion s'est tenue à Bonn le 6 mars 2008, où nous avons été agréablement accueillis par

l'Institut allemand pour le développement (DIE). On est tombé d'accord qu'un premier processus pour approcher ce thème serait un atelier, et ensuite on pourrait tirer les leçons de l'expérience et adapter les actions futures en fonction des besoins.

Offres volontaires

L'Institut des études sociales (ISS) à La Haye s'est présenté comme volontaire pour tenir un premier atelier en 2009 et l'Institute of Development Studies situé à Glasgow a offert de tenir des ateliers après 2009.

Préparation

Afin de préparer une série d'ateliers, on a décidé de procéder à un inventaire de ce qui est déjà disponible au sein du réseau de l'EADI avant de prendre une décision sur les thèmes finalement retenus. C'est pourquoi on a demandé à chaque institut participant de fai-

re un inventaire des thèmes couverts par les thèses des doctorants qui y sont suivis, et des thèmes sur lesquels les chercheurs seniors travaillent. Ainsi on pourrait obtenir un bon relevé des activités en cours et on pourrait alors mieux identifier les thèmes pour un atelier doctoral ; celui-ci pourrait alors avoir l'objectif d'améliorer le niveau des processus des thèses de doctorat préparées au sein des instituts membres de l'EADI. De plus, un questionnaire va être envoyé aux membres de l'EADI leur demandant des informations sur leurs programmes de thèses de doctorat. Les résultats seront disponibles sur le site en ligne Devtrain, la base de données de formation dépendant de l'EADI. Les instituts qui désirent participer au Réseau Doctoral peuvent écrire à Jean-Luc Maurer () ou à Susanne von Litter au Secrétariat de l'EADI (itter@eadi.org). Une prochaine réunion est planifiée à l'occasion de la conférence du 35e anniversaire du Centre pour les études du développement international (CIDS) de Nimègue qui se tiendra les 19 et 20 septembre 2008. Veuillez écrire à itter@eadi.org si vous désirez être repris dans la liste de diffusion.

Nouvelles des groupes de travail

Appel à contributions: Atelier : 10 et 11 novembre 2008

Genre et corruption dans la coopération pour le développement

La Convention des Nations unies contre la corruption (UNCAC) est désormais ratifiée par 107 Etats et il a été largement reconnu qu'une bonne partie des Objectifs de développement du millénaire (ODM) ne pourront pas être atteints si la corruption n'est pas combattue efficacement. En effet, en déviant les ressources, en influençant les processus de prise de décision et en diminuant la confiance dans la politique et l'économie, la corruption constitue un obstacle majeur à une bonne gouvernance et donc à un développement durable.

La communauté internationale reconnaît également l'importance de l'égalité des genres et de l'accès des femmes aux responsabilités qui sont un facteur déterminant dans la lutte contre la pauvreté. Nombreuses sont les conventions internationales - telles que la CEDAW, les Objectifs de développement du millénaire, en particulier le troisième, les conclusions du Conseil européen et les engagements du G8 de 2007, sans oublier le Plan d'action sur le genre de la Banque mondiale - qui soulignent l'importance de l'égalité des genres en tant qu'objectif pour lui-même mais aussi pour son influence sur d'autres secteurs.

La lutte contre la corruption et la promotion de l'égalité des genres sont de véritables forces vitales lorsqu'il s'agit de l'effectivité de la coopération pour le développement. 2008 est l'année des processus internationaux de contrôle de l'effectivité de l'aide et du financement du développement. Dans ce contexte : comment l'aide peut-elle être effective si les diverses parties concernées ne participent pas sur un pied d'égalité et dans un équilibre des genres ?

Les questions qui nous guident :

Quels sont les liens entre corruption et politique de genre ? Quelles sont les leçons que nous enseigne la pratique quotidienne de la coopération pour le développement ? Pouvons-nous identifier des synergies dans la lutte contre la corruption et les efforts visant à promouvoir l'égalité des genres ? Quels sont les domaines prioritaires de l'action pour le développement (par ex. "Gender Budgeting" - des budgets prenant en compte la parité- ou la violence contre les femmes) ? Quels sont les rôles spécifiques et les responsabilités des femmes ET des hommes dans la lutte contre la corruption, notamment dans les pays en développement et en transformation ? Dans quelle mesure (et comment) les acteurs de la société civile peuvent-ils contribuer à atteindre les objectifs de défense de systèmes sociaux égalitaires et transparents ? Quelles responsabilités les divers acteurs doivent-ils exercer et quelles actions peuvent-ils entreprendre dans le processus de restructuration de l'architecture de l'aide afin de renforcer des structures d'aide transparentes et qui rendent des comptes ?

Ces questions et d'autres liées à la corruption et au genre seront au centre des débats de l'atelier organisé conjointement par la Coopération technique allemande (GTZ) et l'EADI. Cet atelier souhaite aller au-delà du débat sur la question de savoir si les femmes sont davantage victimes de corruption que les hommes, ou si les femmes sont éventuellement moins corrompues que les hommes. Au contraire, il s'agit d'ouvrir des voies permettant d'intégrer efficacement les aspects liés au genre dans les efforts anti-corruption et vice-versa. Les résultats devraient

venir alimenter la pratique de la coopération pour le développement et les processus internationaux concernés tels que les groupes de travail de l'UNCAC.

Nous invitons les chercheurs et les praticiens du développement, les responsables politiques, acteurs de la société civile et le secteur privé à présenter leurs résultats et leurs expériences et à partager leurs concepts, méthodologies et approches durant l'atelier et de se joindre aux débats et aux tables rondes.

Un numéro spécial de la revue scientifique *European Journal of Development Research* pourra éventuellement être publié avec une sélection de contributions à l'atelier.

Dates limites et autres informations importantes:

1. Réception des résumés : 1er août 2008 (résumés de 300 mots maximum)
2. Acceptation des contributions : 18 août 2008
3. Réception des contributions : 5 octobre 2008 (longueur totale de 4 000 mots maximum, notes et références comprises)
4. Date de l'atelier : 10 et 11 novembre 2008
5. Site : siège de la GTZ à Eschborn/Allemagne (près de Francfort / Main)
6. Langue de travail : anglais

Contact

Pour en savoir plus, y compris sur les directives de contribution et les idées de sujets, veuillez contacter :

Christine Müller
 Convenor of EADI Gender &
 Development Working Group
gender_development@eadi.org
<http://www.eadi-online.org>

Conférence sur la Mondialisation et le Développement Durable

Budapest, 3 avril 2008, King Sigismund College

Pour continuer la tradition de tenir une conférence spéciale juste avant les réunions régulières du Comité exécutif de l'EADI, le Collège Roi Sigismund - institution hôte à Budapest - a organisé une séance de travail d'une journée sur le thème mentionné ci-dessus le 3 avril. Cette conférence était une activité préparatoire à la prochaine Conférence générale de l'EADI qui se tiendra en juin à Genève sur le thème de la Gouvernance mondiale et du Développement durable. Certains des experts hongrois les plus connus et les plus influents dans le domaine débattu ont fait des exposés à la conférence. Le débat a fourni une excellente occasion de

générer des réflexions fraîches et des idées nouvelles sur le lien étroit qui existe entre la mondialisation et le développement en général et le développement durable en particulier.

Dans son discours d'ouverture intitulé 'La politique et la mondialisation dans l'Europe centrale et orientale', le professeur József Bayer, membre de l'Académie Hongroise des Sciences et recteur du Collège Roi Sigismund, a brossé un tableau complet des

transformations sociales et politiques sur la scène mondiale et régionale.

L'intervention d'ouverture a été présentée



Imre Lévai, József Bayer, Tamás Szentes

par Tamás Szentes, membre de l'Académie Hongroise des Sciences et professeur émérite de l'Université Corvinus à Budapest. Dans son exposé sur 'La Mondialisation et les Perspectives de la Société Mondiale' il a développé les thèmes théoriques et méthodologiques concernant la paix mondiale, le développement durable et les questions liées à la gouvernance mondiale.

Parlant des questions actuelles de la

gouvernance européenne, Péter Balázs, professeur à l'Université de l'Europe Centrale, a fait référence à divers aspects de la transformation institutionnelle de l'Union européenne et de son futur rôle sur la scène mondiale.

Ibolya Bárány, Directeur Général de Hungarian International Development Assistance Non-profit Co., a présenté un tour d'horizon complet des défis et dilemmes auxquels doit faire face la Hongrie en tant que nouveau pays donateur dans le domaine de la coopération internationale au développement. Imre Lévai, professeur associé au Collège Roi Sigismund, a analysé les interrelations de la mondialisation et de la durabilité depuis la perspective d'un système complexe. Tamás Fleischer, chercheur senior titulaire d'une bourse de recherche de l'Institut

pour l'Economie Mondiale (dépendant de l'Académie Hongroise des Sciences) a axé sa communication sur les thèmes principaux de la 12e Conférence générale de l'EADI, c a d le développement durable, la mondialisation et la gouvernance. Iván Gyulai, directeur de MISKOLC (Institut de l'écologie pour le développement durable) s'est penché dans son intervention sur les perspectives historiques de la mondialisation et du développement durable à l'échelle de la planète. András Takács Sánta, titulaire d'une bourse de recherche de l'Institut de Sociologie (Académie Hongroise des Sciences) a apporté sa contribution au débat en soulevant la question de la durabilité sans le développement. En fin de séance, le dernier volume de la série de publications d'essais de l'EADI a été présenté par le Rédacteur en chef Andrew Mold, chargé d'économie au Centre du Développement de l'OCDE : "La politique de coopération au développement de l'UE dans un monde en changement : défis du 21e siècle".

Nouveaux membres

Collège Roi Sigismund, Budapest (Hongrie)

En offrant dix programmes de Bachelor et quatre de Master, ainsi qu'un grand nombre de cours professionnels spéciaux, le Collège Roi Sigismund est le collège privé le plus renommé de Hongrie. Ses cours de master se centrent sur l'économie internationale et les affaires, les

relations internationales, les sciences politiques et les études religieuses. A l'avenir, le master en relations internationales va couvrir des éléments des études du développement. De plus, des cours intensifs de langues étrangères sont offerts et le Collège est préparé pour recevoir des étudiants internationaux.

<http://www.zskf.hu/>